



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publie le 08/1/26

ARRETE DU MAIRE N°2025-443

Pôle : Sécurité

Autorisation de réserver trois places de stationnement situées En face du 18 boulevard de la Méditerranée- le lundi 5 janvier 2026

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivité territoriales et notamment ses articles L 2212.1 à 2212-2,

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-1 à R 325-52 du Code de la route,

VU l'article 417-10 du Code de la route,

VU la demande formulée par Monsieur **CLOUCHOUX** au 18 Boulevard de la Méditerranée 13960 Sausset-les-Pins.

CONSIDERANT la nécessité de réserver trois places de stationnement situées en face du 18 Boulevard de la Méditerranée 13960 Sausset les Pins afin d'effectuer des travaux de raccordement chez Monsieur **CLOUCHOUX**,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le lundi 5 janvier 2026 de 07h00 à 18h00 le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur les trois places de parking situées en face du 18 boulevard de la Méditerranée afin que la société ENEDIS puisse effectuer des travaux de raccordement chez M **CLOUCHOUX**.

ARTICLE 2 : Des barrières et des panneaux amovibles de stationnement interdit seront mis en place par les services techniques de la commune de Sausset-les-Pins et le présent arrêté sera affiché.

ARTICLE 3 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur de la Police Municipale, Monsieur le Directeur du Pôle Technique, ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 30 décembre 2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND